

CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE

SEANCE DU 3 FEVRIER 2021

En raison du contexte sanitaire, la séance s'est déroulée en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

Dialogue inter associatif : La première partie de la séance est dédiée aux retours sur la séance précédente et à la création de commissions thématiques. Elle se déroule en présence de la Maire et des élu·es et élus.

Préparation des saisines : La seconde partie est dédiée au choix collectif des quatre saisines qui seront présentées lors des deux prochains Conseils d'arrondissement. Elle se déroule en présence de l'animatrice et en l'absence de la Maire et des élu·es et élus.

PRESENTEES ET PRESENTS

52 associations étaient représentées lors de cette séance.

La séance s'est déroulée en présence de Fanny Dubot, Maire du 7^e arrondissement.

Conseillers et Conseillères d'arrondissement présents et présentes :

- Aurélie Gries, Adjointe : petite enfance, vie associative et promotion de la santé
- Laurent Bosetti, Conseiller délégué : démocratie locale

Direction générale des services de la Mairie du 7^e arrondissement

- Natacha Rivat

Chargé et chargée de mission :

- Roxane Chambonnet, chargée de mission communication et démocratie locale
- François Plassart, chargé de mission arrondissement de demain

Animatrice

- Anne-Sophie Asselin de l'entreprise Nalisse

LA SEANCE

Introduction par Fanny Dubot avec un tour des actualités du moment sur l'arrondissement.

Première partie de séance, dialogue inter associatif

Aurélie Gries est revenue sur les points principaux qui étaient ressortis lors des échanges en groupe au cours de la séance du 20 janvier.

Un fonctionnement en commission thématique autonome a été proposé.

- Le sujet, la durée dans le temps, la fréquence de travail est laissée au choix des associations membres du CVAL.
- La Mairie du 7^e vient en soutien aux commissions : prêt de salles, de matériels, faciliter le lien avec les élu·es, élu·es et/ou les services de la Ville de Lyon.
- Ces commissions pourront présenter leurs avancées à l'ensemble des associations lors du CVAL et proposer des sujets à l'ordre du jour des séances dans le cadre du dialogue inter associatif.

La Mairie du 7^e arrondissement propose d'être référent de deux commissions :

- Forum des associations 2021 (référente : Aurélie Gries)
- Communication interne et externe (référente : Chambonnet Roxane)

Les associations se sont ensuite exprimées sur les thématiques de commissions qu'elles souhaitent voir exister. 11 commissions ont émergé de ce temps d'échange.

- Développement et mutualisation des locaux et du matériel
- Qualité de vie des habitantes et habitants de l'arrondissement
- Sensibilisation à l'écologie et environnement
- Citoyenneté et jeunesse
- Fête et manifestations
- Sport-santé et enfance
- Solidarités
- Développement des liens intergénérationnels
- Education populaire
- Création d'un passeport multi-activités dans l'arrondissement
- Animation du quartier Cité Jardin

Aurélie Gries a conclu cette première partie en annonçant qu'une liste d'inscription aux différentes commissions énoncées serait envoyée la semaine suivante à toutes les associations membres du CVAL. Il a été rappelé que chaque association peut prendre part à autant de commissions qu'elle le souhaite.

Deuxième partie de séance, préparation des saisines

Laurent Bosetti est revenu sur les objectifs de cette seconde partie de séance, à savoir la préparation de quatre saisines qui auront pour vocation d'interpeller les élu·es et élu·es aux deux prochains Conseils d'arrondissement à travers une question à la Maire d'arrondissement, une question au Maire de Lyon ou un vœu.

Anne-Sophie Asselin, animatrice, a présenté les règles pour une bonne participation :

- Veiller à la participation de tous et toutes
- Ne pas se couper la parole
- Bienveillance et écoute
- Rebondir sur les idées des un·es, des un·es et des autres
- Faire des critiques constructives
- Aucune idée n'est idiote : soyez créatifs et créatives

Puis le déroulé de la suite de la séance :

- Travail en groupe sur les idées de saisine
- Restitution en plénière
- Votes en quatre temps
- Choix des rapporteurs

Natacha Rivat a présenté son rôle de référente dans le suivi des saisines après la séance du CVAL et dans l'aide à leur rédaction définitive.

Il a été rappelé que le règlement intérieur du CVAL stipule que le délai de communication des saisines dans leurs formes définitives auprès de l'équipe d'arrondissement est de 15 jours avant le Conseil d'arrondissement.

La Maire et les élus et élus se sont ensuite déconnectés de la séance.

Les membres présents du CVAL ont été répartis dans 10 salles de visioconférence. Anne Sophie Asselin et Natacha Rivat se sont rendues de salles en salles pour répondre aux éventuelles questions et s'assurer du bon fonctionnement des groupes.

10 propositions de saisines ont été proposées ensuite en salle plénière :

Proposition 1 : vœu - une animation de sport pendant 30 min minimum dans plusieurs lieux avec un lien intergénérationnel

Proposition 2 : les CICA précédents permettaient aux associations de poser suffisamment de questions, quand les rétablirez-vous comme ils fonctionnaient avant?

Proposition 3 : vœu - souhait que les habitants et acteurs associatifs soient plus associés à l'aménagement du territoire selon les besoins et activités de chacun afin d'harmoniser la vie de l'arrondissement

Proposition 4 : Serait-il possible, en bonne entente avec les établissements scolaires, d'identifier les créneaux non utilisés en journée par les établissements scolaires dans les établissements publics sportifs, pour qu'ils puissent être attribués à des associations sportives qui en ferait bon usage ; notamment pour proposer des activités de sport santé auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes ayant des pathologies chroniques ?

Proposition 5 : Des locaux actuellement utilisés par la Gourguillonaise vont être repris au mois d'août par la Métropole. La Mairie peut-elle envisager de récupérer ces locaux en vue d'une mutualisation auprès des associations, d'autant que ces locaux sont exploitables dès maintenant (peu de frais supplémentaires) ?

Proposition 6 : - La mairie d'arrondissement peut-elle faire connaître davantage les associations du 7^e à travers ses moyens de communication (annuaire dans toutes les boîtes aux lettres, bulletin associatif, présence numérique) et quels moyens peut-elle mettre en place à cette fin? (Contexte : Difficulté à exister actuellement à cause des conditions sanitaires)

Proposition 7 : comment la Mairie peut faciliter le développement et la mutualisation d'événements festifs, solidaires et culturels en extérieur?

Proposition 8 : comment améliorer l'accueil des étudiants étrangers (besoin de locaux et de partenariats avec les logeurs) et organiser un suivi de la santé des personnes qui vivent dans la rue ?

Proposition 9 : La Mairie d'arrondissement pourrait-elle réaliser la consultation des associations et recenser l'existant et les besoins en matériel et locaux, pour ensuite négocier des partenariats auprès de prestataires, et ainsi répondre à ces besoins? (initier une consultation pour la mise en place de locaux pérennes ou non, de matériels (véhicules électriques de transport, techniques, ...) location en tarifs de groupe ou achat si inexistant en location, de compétences et de bénévoles? Il est à noter que

ces mutualisations ne doivent pas rentrer dans le champ de la concurrence qui mettrait à mal d'autres structures qui perdraient ainsi des revenus et donc des emplois. Ceci ne devrait pas non plus se déduire des subventions accordées aux associations.

A noter que le dixième groupe n'a pas réussi à faire émerger de propositions.

Les propositions ont été soumises à un vote en quatre temps grâce à un sondage.

Les propositions plébiscitées par le vote sont, dans l'ordre suivant :

- **la proposition 9,**
- **les propositions 5 et 6 à égalité**
- **et la proposition 3.**

Les groupes ayant proposé les saisines retenues par le vote ont choisi un rapporteur dans leurs groupes pour porter la saisine en Conseil d'arrondissement.

Les saisines 9 et 5 seront rapportées au Conseil d'arrondissement du 9 mars 2021. Les saisines 6 et 3 seront rapportées au Conseil d'arrondissement du 11 mai 2021.